



PRÉFECTURE DU RHONE

PRÉ - ARCHIVAGE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

BORDEREAU DE VERSEMENT

Salle : 7
Travée : 12
Métrage : 0,60m

Bo 5
TR. 112-113

Partie réservée au service versant

Service versant : D. A. G.
2ème Bureau

Date du versement : 2-12-1985

Nombre d'articles : 4

N° de téléphone : 4285

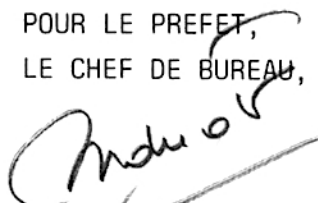

Partie réservée aux Archives

N° du versement : 1803 W

Date de prise en charge : 20-12-1985

Métrage : 0,60m

n° 2593

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
	<u>SYNDICATS AGRICOLES</u>				
1803 W 13	Du 2 au 242				
1803 W 14	Du 245 au 500				
1803 W 15	Du 501 au 642				
1803 W 16	Du 643 au 690 (dossier provenant de l'Isère - Dossiers "Syndicat Professionnel n° 167 - 353 - 471 - 2419 - 3068 - 3151).				
POUR LE PREFET, LE CHEF DE BUREAU,  Muriel DUCOTTET		LE DOCUMENTALISTE CHEF DU SERVICE DES PRÉ-ARCHIVES 			

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)